

# 7.

## Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées

---

- 7.1 Avis et communiqués
  - 7.2 Réglementation de l'Autorité
  - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
  - 7.4 Autres consultations
  - 7.5 Autres décisions
-

## 7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

## **7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES**

### **7.3.1 Consultation**

Aucune information

### **7.3.2 Publication**

#### **Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« CDS »<sup>MD</sup>) – Modifications d'ordre technique apportées aux Procédés et méthodes de la CDS – Modifications relatives à l'introduction de NASDAQ CXD**

L'Autorité des marchés financiers publie l'avis d'entrée en vigueur de modifications d'ordre technique apportées aux formulaires CDSX218F et CDSX799F afin d'y inclure le choix de NASDAQ CXD.

Les modifications sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

(Les textes sont reproduits ci-après).

Avis d'entrée en vigueur – Modifications d'ordre technique apportées aux Procédés et méthodes de la CDS relativement à l'introduction de Nasdaq CXD

---

## **AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR – MODIFICATIONS D'ORDRE TECHNIQUE APPORTÉES AUX PROCÉDÉS ET MÉTHODES DE LA CDS**

### **MODIFICATIONS RELATIVES À L'INTRODUCTION DE NASDAQ CXD**

#### **A. DESCRIPTION DES MODIFICATIONS PROPOSÉES DES PROCÉDÉS ET MÉTHODES DE LA CDS**

Le 27 juillet 2016, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) a approuvé l'introduction de Nasdaq CXD, une plateforme de négociation opaque (*dark trading*). Cette nouvelle plateforme a été ouverte pour la négociation le 31 octobre 2016 par Nasdaq CXD.

La CDS apportera les changements mineurs au système de règlement CDSX nécessaires à la saisie des opérations boursières en provenance de Nasdaq CXD. Ces changements comprennent l'acceptation et le traitement des opérations ainsi que l'exécution du rapprochement des opérations. Un adhérent peut demander le traitement de ses opérations sur le nouveau marché en déposant le formulaire Demande de transmission de données (CDSX218F), et le service de rapprochement des opérations en déposant le formulaire CDS – Services en ligne – Soutien – Détails afférents à l'admissibilité aux services; Fonctions de l'unité (CDSX799F). Les adhérents abonnés transmettent un fichier où figurent leurs opérations effectuées sur une bourse en particulier, puis ces opérations sont comparées à celles qui ont été transmises à la CDS par cette bourse. Toute disparité est communiquée à l'adhérent au moyen d'un fichier.

Pour que les opérations effectuées sur Nasdaq CXD soient admissibles à ce service, des modifications doivent être apportées aux formulaires CDSX218F et CDSX799F afin d'inclure le choix Nasdaq CXD.

Les modifications entreront en vigueur au moment du dépôt réglementaire de cet avis de modifications d'ordre technique.

De plus, le nouveau code de bourse sera ajouté aux tableaux de base actuels du CDSX, tels ceux qui sont nécessaires à la tarification et au traitement des droits et privilèges.

Les modifications des Procédés et méthodes de la CDS sont soumises à l'examen et à l'approbation du Comité d'analyse du développement stratégique (CADS) de la CDS. Le CADS détermine ou étudie, surveille et établit l'ordre de priorité des projets de développement des systèmes de la CDS et les autres modifications proposées par les adhérents et la CDS. Le CADS compte parmi ses membres des représentants des adhérents de la CDS et se réunit tous les mois.

Ces modifications ont été étudiées et approuvées par le CADS le 24 novembre 2016.

Les modifications proposées des Procédés et méthodes peuvent être consultées et téléchargées à partir de la page Web Documentation de la CDS, au <http://www.cds.ca/cds-services/user-resources/user-documentation?lang=fr>.

#### **B. CLASSIFICATION – MODIFICATIONS D'ORDRE TECHNIQUE**

Les modifications proposées dans le présent avis sont d'ordre technique et sont apportées dans le cadre du processus d'exploitation habituel et des pratiques administratives afférentes aux services de la CDS.

Avis d'entrée en vigueur – Modifications d'ordre technique apportées aux Procédés et méthodes de la CDS relativement à l'introduction de Nasdaq CXD

---

**C. DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR DES MODIFICATIONS PROPOSÉES DES PROCÉDÉS ET MÉTHODES DE LA CDS**

La CDS est reconnue à titre de chambre de compensation par l'Autorité des marchés financiers en vertu de l'article 169 de la *Loi sur les valeurs mobilières* du Québec, ainsi qu'à titre d'agence de compensation par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario en vertu du paragraphe 21.2 de la *Loi sur les valeurs mobilières* de l'Ontario et par la British Columbia Securities Commission en vertu du paragraphe 24d) de la *Securities Act* de la Colombie-Britannique. De plus, la CDS est réputée être la chambre de compensation pour le CDSX<sup>MD</sup>, système de compensation et de règlement désigné par la Banque du Canada en vertu de l'article 4 de la *Loi sur la compensation et le règlement des paiements*.

La CDS a établi que les modifications entreraient en vigueur dès la réception des approbations réglementaires pour le présent avis.

**QUESTIONS**

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent avis, veuillez communiquer avec :

Anna Guercio  
Gestionnaire de produits  
Services de dépôt et de compensation CDS inc.  
85, rue Richmond Ouest  
Toronto (Ontario) M5H 2C9

Téléphone : 416 365-3766  
Courriel : [anna.guercio@tmx.com](mailto:anna.guercio@tmx.com)



## Demande de transmission de données

Action : <input type="checkbox"/> Ajout <input type="checkbox"/> Modification <input type="checkbox"/> Suppression	Dénomination sociale :
Code de la société :	Unité :
Grand livre :	
Autre :	

### Transmission à destination de la CDS (en provenance d'un adhérent)

<input type="checkbox"/> Inscription d'opération	<input type="checkbox"/> Rapprochement international des grands livres	<input type="checkbox"/> Confirmation d'opération	<input type="checkbox"/> Fichier des paiements prévus	<input type="checkbox"/> Fonds CPG – seulement Fichier sur les opérations (CANNEX)
<input type="checkbox"/> Rapprochement des grands livres	<input type="checkbox"/> Rapprochement international des opérations	<input type="checkbox"/> Fichier sur les opérations ACT	<input type="checkbox"/> Prix du PRD	<input type="checkbox"/> Virement intercomptes

### Transmission à destination d'un adhérent (en provenance de la CDS)

✓	Sous-type enreg.	Description	✓	Sous-type enreg.	Description
		Fichier sur les transactions de dépôt (FDJ) (0004) (tous)			Fichier sur les opérations (0009) (DDJ) (tous) (suite)
	0040	Dépôts de valeurs non confirmés		0096	Nouvelles opérations à ICXA
	0041	Dépôts de fonds purgés et dépôts de fonds et de valeurs refusés		0097	Nouvelles opérations à LQNT
		Fichier sur les opérations boursières intérieures (0012) (DDJ) (tous)		0098	Nouvelles opérations à CX2
	0071	Fichier sur l'appariement des opérations boursières intérieures			Fichier sur les opérations (0002) (FDJ) (tous)
	0072	Fichier sur l'appariement des opérations boursières intérieures – sous-adhérents		0023	Opérations boursières – opérations modifiées et en cours
		Fichier sur les mises à jour de grands livres (0001) (FDJ) (tous)		0024	Opérations boursières – opérations supprimées/purgées
	0001	Transactions évaluées au marché		0028	Opérations non boursières – opérations non réglées (confirmées, non confirmées)
	0002	Dépôts de valeurs confirmés et dépôts de fonds confirmés		0029	Opérations non boursières – opérations supprimées/purgées
	0003	Retraits confirmés, refusés et non confirmés			Fichier sur les transactions de retrait (0005) (FDJ)
	0004	Transactions de règlement d'opérations		0050	Retraits non confirmés
	0005	Transactions de règlement de mises en gage			Autres fichiers sortants du CDSX
	0006	Transactions de redressement de dépôts et de retraits		00031	Fichier sur les activités au RNC (DDJ)
	0007	Transactions de redressement de grands livres		0006	Fichier sur les activités au RNC (FDJ)
	0008	Transactions de virement intercomptes		0010	Fichier sur les positions inscrites en compte au RNC en fin de journée
	0009	Transactions de règlement au RNC		0011	Fichier de rapprochement des grands livres des gardiens
	0010	Paiement et réception au processus de paiement		0015	Fichier des positions du gardien
	0011	Paiement et réception de droits et privilèges		0017	Fichier sur les statistiques de traitement des opérations institutionnelles quotidien
	0013	Transactions de virement de fonds		0018	Fichier de données sur le traitement des opérations institutionnelles quotidien
	0014	Opérations sur devises		7040	Fichier sur les droits et privilèges – complet
		Fichier sur les mises en gage (0003) (FDJ) (tous)		7041	Fichier sur les droits et privilèges – modifications
	0030	Mises en gage existantes (régérées)		0021	Fichier sur les opérations échouées reportées pour l'OCRCVM
	0031	Transactions de mises en gage postdatées		0024	Fichier définitif des paiements prévus
	0032	Articles de prêt supprimés ou ajoutés		0014	Soldes du grand livre – date de clôture des registres aux fins de sollicitation de procurations
	0033	Mises en gage supprimées ou purgées		0008	Fichier sur les positions au grand livre
		Fichier sur les opérations (0009) (DDJ) (tous)		0020	Fichier sommaire sur les opérations au RNC consolidées de la NSCC
	0020	Nouvelles opérations à la CDCC		0007	Fichier sommaire de compte au RNC de la NSCC (données extraites)
	0022	Nouvelles opérations à la TSE et à la CDN		7050	Fichier sur le profil des adhérents
	0025	Nouvelles opérations au CNQ		0023	Fichier appariement des paiements prévus
	0026	Nouvelles opérations au TCM		7030	Fichier principal des valeurs – complet
	0027	Opérations non boursières – opérations non réglées, reçues après la production du fichier de type 28		7031	Fichier principal des valeurs – modifications
	0070	Nouvelles opérations au CXD		0016	Fichier de déclaration au moyen du formulaire 1042-S – données (mensuel) Société Grand livre
	0080	Nouvelles opérations au LYNX		1000	Prix du PRD - refus
	0090	Nouvelles opérations au PURE		0025	Fichier de données sur les défauts de livraison au RNC
	0091	Nouvelles opérations au CHIX		0028	Fichier de données de sortie relatives aux opérations au format lisible par machine UTC de la NSCC
	0092	Nouvelles opérations à OMEG			
	0093	Nouvelles opérations à l'AATS			
	0094	Nouvelles opérations à NEOE			
	0095	Nouvelles opérations à TMXS			

Services de dépôt et de compensation CDS inc.  
CDSX218F (09/16) page 1



## CDS - Services en ligne Soutien - Détails afférents à l'admissibilité aux services Fonctions de l'unité

Code de la société :	Dénomination sociale :		
Unité :			
Description du service	Admissibilité		Date d'entrée en vigueur
	Oui	Non	
Enregistrement des opérations par un tiers – Freedom International Brokerage Company			
Enregistrement des opérations par un tiers – ICAP			
Enregistrement des opérations par un tiers – Shorcan Brokers Limited			
Enregistrement des opérations par un tiers – Tullett Prebon Canada Ltd.			
Enregistrement des opérations par un tiers – Autre _____			
InterLink			
Service de traitement des opérations institutionnelles - CANDEAL (DAV)			
Service de traitement des opérations institutionnelles - SS&C (DAV)			
Service de traitement des opérations institutionnelles - ITMS (DAV)			
Service de traitement des opérations institutionnelles - OMGEO (DAV)			
Système d'établissement du solde net SOLA (dollars canadiens)			
SWIFT			
Appariement des opérations libellées en dollars canadiens			
Appariement des opérations libellées en dollars américains			
Rapprochement des opérations - AATS			
Rapprochement des opérations - CDCC			
Rapprochement des opérations - CDNX			
Rapprochement des opérations - CHIX			
Rapprochement des opérations - CNQ			
Rapprochement des opérations - CX2			
Rapprochement des opérations - CXD			
Rapprochement des opérations - hors cote			
Rapprochement des opérations - ICX			
Rapprochement des opérations - LQNT			
Rapprochement des opérations - LYNX			
Rapprochement des opérations - NEOE			
Rapprochement des opérations - OMEG			
Rapprochement des opérations - PURE			





**CDS - Services en ligne**  
**Soutien - Détails afférents à l'admissibilité aux services**  
**Fonctions de l'unité**

Code de la société :	Dénomination sociale :		
Unité :			
Description du service	Admissibilité		Date d'entrée en vigueur
	Oui	Non	
Rapprochement des opérations - Bourse de croissance TSX			
Rapprochement des opérations - Bourse de Toronto			
Rapprochement des opérations - SGMC			
Rapprochement des opérations - TriAct (TCM)			
CANNEX - services liés à des CPG			

Signature :	Date :
-------------	--------



## Demande de transmission de données

Action : <input type="checkbox"/> Ajout <input type="checkbox"/> Modification <input type="checkbox"/> Suppression	Dénomination sociale :
Code de la société :	Unité :
Grand livre :	
Autre :	

### Transmission à destination de la CDS (en provenance d'un adhérent)

<input type="checkbox"/> Inscription d'opération	<input type="checkbox"/> Rapprochement international des grands livres	<input type="checkbox"/> Confirmation d'opération	<input type="checkbox"/> Fichier des paiements prévus	<input type="checkbox"/> Fonds CPG – seulement Fichier sur les opérations (CANNEX)
<input type="checkbox"/> Rapprochement des grands livres	<input type="checkbox"/> Rapprochement international des opérations	<input type="checkbox"/> Fichier sur les opérations ACT	<input type="checkbox"/> Prix du PRD	<input type="checkbox"/> Virement intercomptes

### Transmission à destination d'un adhérent (en provenance de la CDS)

	Sous-type enreg.	Description		Sous-type enreg.	Description
		<b>Fichier sur les transactions de dépôt (FDJ) (0004) (tous)</b>			<b>Fichier sur les opérations (0009) (DDJ) (tous) (suite)</b>
	0040	Dépôts de valeurs non confirmés		0096	Nouvelles opérations à ICXA
	0041	Dépôts de fonds purgés et dépôts de fonds et de valeurs refusés		0097	Nouvelles opérations à LQNT
		<b>Fichier sur les opérations boursières intérieures (0012) (DDJ) (tous)</b>		0098	Nouvelles opérations à CX2
	0071	Fichier sur l'appariement des opérations boursières intérieures			<b>Fichier sur les opérations (0002) (FDJ) (tous)</b>
	0072	Fichier sur l'appariement des opérations boursières intérieures – sous-adhérents		0023	Opérations boursières – opérations modifiées et en cours
		<b>Fichier sur les mises à jour de grands livres (0001) (FDJ) (tous)</b>		0024	Opérations boursières – opérations supprimées/purgées
	0001	Transactions évaluées au marché		0028	Opérations non boursières – opérations non réglées (confirmées, non confirmées)
	0002	Dépôts de valeurs confirmés et dépôts de fonds confirmés		0029	Opérations non boursières – opérations supprimées/purgées
	0003	Retraits confirmés, refusés et non confirmés			<b>Fichier sur les transactions de retrait (0005) (FDJ)</b>
	0004	Transactions de règlement d'opérations		0050	Retraits non confirmés
	0005	Transactions de règlement de mises en gage			<b>Autres fichiers sortants du CDSX</b>
	0006	Transactions de redressement de dépôts et de retraits		00031	Fichier sur les activités au RNC (DDJ)
	0007	Transactions de redressement de grands livres		0006	Fichier sur les activités au RNC (FDJ)
	0008	Transactions de virement intercomptes		0010	Fichier sur les positions inscrites en compte au RNC en fin de journée
	0009	Transactions de règlement au RNC		0011	Fichier de rapprochement des grands livres des gardiens
	0010	Paiement et réception au processus de paiement		0015	Fichier des positions du gardien
	0011	Paiement et réception de droits et privilèges		0017	Fichier sur les statistiques de traitement des opérations institutionnelles quotidien
	0013	Transactions de virement de fonds		0018	Fichier de données sur le traitement des opérations institutionnelles quotidien
	0014	Opérations sur devises		7040	Fichier sur les droits et privilèges – complet
		<b>Fichier sur les mises en gage (0003) (FDJ) (tous)</b>		7041	Fichier sur les droits et privilèges – modifications
	0030	Mises en gage existantes (régérées)		0021	Fichier sur les opérations échouées reportées pour l'OCRCVM
	0031	Transactions de mises en gage postdatées		0024	Fichier définitif des paiements prévus
	0032	Articles de prêt supprimés ou ajoutés		0014	Soldes du grand livre – date de clôture des registres aux fins de sollicitation de procurations
	0033	Mises en gage supprimées ou purgées		0008	Fichier sur les positions au grand livre
		<b>Fichier sur les opérations (0009) (DDJ) (tous)</b>		0020	Fichier sommaire sur les opérations au RNC consolidées de la NSCC
	0020	Nouvelles opérations à la CDCC		0007	Fichier sommaire de compte au RNC de la NSCC (données extraites)
	0022	Nouvelles opérations à la TSE et à la CDN		7050	Fichier sur le profil des adhérents
	0025	Nouvelles opérations au CNQ		0023	Fichier appariement des paiements prévus
	0026	Nouvelles opérations au TCM		7030	Fichier principal des valeurs – complet
	0027	Opérations non boursières – opérations non réglées, reçues après la production du fichier de type 28		7031	Fichier principal des valeurs – modifications
	0070	Nouvelles opérations au CXD		0016	Fichier de déclaration au moyen du formulaire 1042-S – données (mensuel) Société Grand livre
	0080	Nouvelles opérations au LYNX		1000	Prix du PRD - refus
	0090	Nouvelles opérations au PURE		0025	Fichier de données sur les défauts de livraison au RNC
	0091	Nouvelles opérations au CHIX		0028	Fichier de données de sortie relatives aux opérations au format lisible par machine UTC de la NSCC
	0092	Nouvelles opérations à OMEG			
	0093	Nouvelles opérations à l'AATS			
	0094	Nouvelles opérations à NEOE			
	0095	Nouvelles opérations à TMXS			

Services de dépôt et de compensation CDS inc.  
CDSX218F (09/16) page 1



## CDS - Services en ligne Soutien - Détails afférents à l'admissibilité aux services Fonctions de l'unité

Code de la société :	Dénomination sociale :		
Unité :			
Description du service	Admissibilité		Date d'entrée en vigueur
	Oui	Non	
Enregistrement des opérations par un tiers – Freedom International Brokerage Company			
Enregistrement des opérations par un tiers – ICAP			
Enregistrement des opérations par un tiers – Shorcan Brokers Limited			
Enregistrement des opérations par un tiers – Tullett Prebon Canada Ltd.			
Enregistrement des opérations par un tiers – Autre _____			
InterLink			
Service de traitement des opérations institutionnelles - CANDEAL (DAV)			
Service de traitement des opérations institutionnelles - SS&C (DAV)			
Service de traitement des opérations institutionnelles - ITMS (DAV)			
Service de traitement des opérations institutionnelles - OMGEO (DAV)			
Système d'établissement du solde net SOLA (dollars canadiens)			
SWIFT			
Appariement des opérations libellées en dollars canadiens			
Appariement des opérations libellées en dollars américains			
Rapprochement des opérations - AATS			
Rapprochement des opérations - CDCC			
Rapprochement des opérations - CDNX			
Rapprochement des opérations - CHIX			
Rapprochement des opérations - CNQ			
Rapprochement des opérations - CX2			
Rapprochement des opérations - CXD			
Rapprochement des opérations - hors cote			
Rapprochement des opérations - ICX			
Rapprochement des opérations - LQNT			
Rapprochement des opérations - LYNX			
Rapprochement des opérations - NEOE			
Rapprochement des opérations - OMEG			
Rapprochement des opérations - PURE			



**CDS - Services en ligne**  
**Soutien - Détails afférents à l'admissibilité aux services**  
**Fonctions de l'unité**

Code de la société :	Dénomination sociale :		
Unité :			
Description du service	Admissibilité		Date d'entrée en vigueur
	Oui	Non	
Rapprochement des opérations - Bourse de croissance TSX			
Rapprochement des opérations - Bourse de Toronto			
Rapprochement des opérations - SGMC			
Rapprochement des opérations - TriAct (TCM)			
CANNEX - services liés à des CPG			

Signature :	Date :
-------------	--------

## 7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

## 7.5 AUTRES DÉCISIONS

### DÉCISION N° 2016-PDG-0180

**Groupe TMX Limitée**  
**La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée**  
**Services de dépôt et de compensation CDS inc.**

(Modifications proposées au barème de prix de la CDS relatives aux services d'admissibilité et d'émission d'ISIN)

Vu la décision n° 2012-PDG-0142 prononcée le 4 juillet 2012 par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») reconnaissant Groupe TMX Limitée, anciennement Corporation d'Acquisition Groupe Maple, La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS ltée ») et sa filiale à part entière Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« Compensation CDS ») (ces deux dernières, collectivement désignées, la « CDS »), à titre de chambre de compensation en vertu des articles 169 et 170 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « LVM ») la « décision n° 2012-PDG-0142 »);

Vu la demande de la CDS auprès de l'Autorité complétée le 9 décembre 2016 visant à obtenir l'approbation préalable de l'Autorité pour la mise en œuvre de modifications à son barème de prix relatives aux services d'admissibilité et d'émission d'ISIN (la « Demande »);

Vu la condition énoncée au paragraphe 26.2 de la décision n° 2012-PDG-0142 selon laquelle la CDS ne doit pas, par l'intermédiaire d'un barème de prix, d'un modèle de tarification ou de quelque contrat avec un adhérent ou un autre intervenant du marché, offrir quelque décote, rabais, indemnité, concession ou entente semblable de prix à l'égard de quelque produit ou service offert par la chambre de compensation reconnue qui est conditionnel à l'achat d'un autre produit ou service offert par la chambre de compensation reconnue ou une entité du même groupe (la « condition 26.2 »);

Vu les conditions énoncées aux paragraphes 26.5, 26.6 et 26.8 de la décision n° 2012-PDG-0142 selon lesquelles la CDS doit fonctionner conformément notamment au modèle de tarification et de remise décrit à l'annexe C de cette décision et doit obtenir l'approbation préalable de l'Autorité avant de mettre en œuvre des modifications aux frais énoncés au barème de prix à l'annexe D de cette décision;

Vu la publication de la Demande au Bulletin de l'Autorité le 28 juillet 2016 [(2016) vol. 13, n° 30, B.A.M.F., section 7.3], aux fins de consultation pour une période de trente jours;

Vu les motifs invoqués par la CDS au soutien de la Demande, notamment que :

1. Les revenus additionnels permettront de recouvrir les frais d'exploitation des services;
2. Les revenus des services offerts serviront, entre autres, à financer le maintien des infrastructures actuelles et futures de même qu'assurer la modernisation des systèmes;
3. Les frais proposés pour les services de la CDS demeurent compétitifs;
4. Les frais de demandes tardives visent à maintenir l'efficacité des services et diminuer les risques opérationnels et coûts associés aux retards;

Vu le respect par la CDS des critères d'évaluation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières;

Vu l'analyse faite par la Direction principale de l'encadrement des structures de marché et la recommandation du surintendant des marchés de valeurs à l'effet d'approuver la Demande au motif qu'elle n'est pas contraire à l'intérêt public;

En conséquence :

L'Autorité approuve la Demande sous réserve que la CDS évalue s'il est commercialement viable de regrouper ses systèmes d'émission d'ISIN et d'admissibilité au CDSX. À cette fin, la CDS devra tenir compte à la fois des coûts du regroupement des services et des produits tirés des frais de retard, le cas échéant, qui les compensent et qui ont ou auraient été facturés selon la procédure actuelle. Dans les six mois suivant l'approbation du barème de prix relatif aux services aux émetteurs, elle devra remettre à l'Autorité un rapport, à la satisfaction du surintendant des marchés de valeurs, sur ses conclusions et recommandations.

Fait le 14 décembre 2016.

Louis Morisset  
Président-directeur général

### **DÉCISION N° 2016-PDG-0181**

**Groupe TMX Limitée**  
**La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée**  
**Services de dépôt et de compensation CDS inc.**

(Demande d'approbation de modifications au barème de prix de la CDS relatives à la gestion des événements de marché et des événements de droits et privilèges)

Vu la décision n° 2012-PDG-0142 prononcée le 4 juillet 2012 par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») reconnaissant Groupe TMX Limitée, anciennement Corporation d'Acquisition Groupe Maple, La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS ltée ») et sa filiale à part entière Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« Compensation CDS ») (ces deux dernières, collectivement désignées, la « CDS »), à titre de chambre de compensation en vertu des articles 169 et 170 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « LVM ») (la « décision n° 2012-PDG-0142 »);

Vu la demande de la CDS auprès de l'Autorité complétée le 9 décembre 2016 visant à obtenir l'approbation préalable de l'Autorité pour la mise en œuvre de modifications à son barème de prix relatives à la gestion des événements de marché et des événements de droits et privilèges (la « Demande »);

Vu la condition énoncée au paragraphe 26.2 de la décision n° 2012-PDG-0142 selon laquelle la CDS ne doit pas, par l'intermédiaire d'un barème de prix, d'un modèle de tarification ou de quelque contrat avec un adhérent ou un autre intervenant du marché, offrir quelque décote, rabais, indemnité, concession ou entente semblable de prix à l'égard de quelque produit ou service offert par la chambre de compensation reconnue qui est conditionnel à l'achat d'un autre produit ou service offert par la chambre de compensation reconnue ou une entité du même groupe (la « condition 26.2 »);

Vu les conditions énoncées aux paragraphes 26.5, 26.6 et 26.8 de la décision n° 2012-PDG-0142 selon lesquelles la CDS doit fonctionner conformément notamment au modèle de tarification et de remise décrit à l'annexe C de cette décision et doit obtenir l'approbation préalable de l'Autorité avant de mettre en œuvre des modifications aux frais énoncés au barème de prix à l'annexe D de cette décision;

Vu la publication de la Demande au Bulletin de l'Autorité le 28 juillet 2016 [(2016) vol. 13, n° 30, B.A.M.F., section 7.3], aux fins de consultation pour une période de trente jours;

Vu les motifs invoqués par la CDS au soutien de cette Demande, notamment que :

1. Les revenus additionnels permettront de recouvrir les frais d'exploitation des services;

2. Les revenus des services offerts serviront, entre autres, à financer le maintien des infrastructures actuelles et futures de même qu'assurer la modernisation des systèmes;
3. Les frais proposés pour les services de la CDS demeurent compétitifs;

Vu le respect par la CDS des critères d'évaluation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières;

Vu l'analyse effectuée par la Direction principale de l'encadrement des structures de marché et la recommandation du surintendant des marchés de valeurs à l'effet d'approuver la Demande au motif qu'elle n'est pas contraire à l'intérêt public;

En conséquence :

L'Autorité approuve la Demande sous réserve du respect des conditions suivantes :

1. Au plus tard le 31 mars 2017, la CDS présentera à l'Autorité un projet de système de détermination des coûts ou de procédure analogue (la « procédure ») ainsi qu'un calendrier de mise en œuvre. Elle commencera à faire le suivi des produits et des coûts au plus tard le 31 décembre 2017. La procédure devrait fournir une preuve vérifiable du respect de l'interdiction de subvention croisée entre ses services et produits et ses volets « droits et privilèges » et « événements de marché ».
2. La CDS présentera à l'Autorité un plan de développement ainsi qu'un calendrier de mise en œuvre d'un système de traitement des droits et privilèges et des événements de marché au plus tard le 31 décembre 2017. Son conseil d'administration devrait être mis au fait des progrès réalisés relativement au plan et au calendrier et en assurer périodiquement le suivi. La CDS devra rendre compte à l'Autorité des progrès réalisés relativement au plan de développement et au calendrier de mise en œuvre au moins deux fois par an. Elle devrait informer l'Autorité de tout retard substantiel dans la mise en œuvre en indiquant les motifs et les mesures correctives prévues;
3. La CDS devrait remettre à l'autorité de réglementation, à la date de transmission de l'analyse prévue à la condition prévue au paragraphe 4 ci-dessous et annuellement par la suite, un état audité des produits et des coûts liés au barème de prix relatif aux services aux émetteurs;
4. La CDS présentera une documentation fournissant une preuve vérifiable du respect de l'interdiction de subvention croisée et transmettra ses constatations et conclusions à l'Autorité aux moments suivants :
  - a) au plus tard le 31 décembre 2018, relativement aux exigences de la condition mentionnée au paragraphe 1 ci-dessus;
  - b) au plus tard un an après la mise en œuvre du système de traitement des droits et privilèges et des événements de marché visé à la condition 2.
5. La CDS permettra aux représentants des émetteurs faisant partie du groupe d'intervenants de siéger à ses comités d'utilisateurs et fera participer les agents des transferts à ces comités, s'il y a lieu, dans les 60 jours suivant l'approbation définitive du barème de prix relatif aux services aux émetteurs.

Fait le 14 décembre 2016.

Louis Morisset  
Président-directeur général



**DÉCISION N° 2016-PDG-0183****La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée et Services de dépôt et de compensation CDS inc.**

(Acceptation de la partie qualifiée indépendante pour l'évaluation du modèle de risque financier)

Vu la décision n° 2012-PDG-0142 prononcée le 4 juillet 2012 par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») reconnaissant Groupe TMX Limitée, anciennement Corporation d'Acquisition Groupe Maple, La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS ltée ») et sa filiale à part entière Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« Compensation CDS ») (ces deux dernières, collectivement désignées, la « CDS »), à titre de chambre de compensation en vertu des articles 169 et 170 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « LVM ») (la « décision n° 2012-PDG-0142 »);

Vu la demande complétée le 24 novembre 2016 par la CDS afin d'obtenir de l'Autorité qu'elle convienne du choix du cabinet de services professionnels Ernst & Young (« EY ») à titre de partie qualifiée indépendante (la « demande ») pour faire l'évaluation de son modèle de risque financier en vertu du sous-paragraphe c) du paragraphe 29.2 de la décision n° 2012-PDG-0142;

Vu la déclaration de EY selon laquelle le personnel désigné pour mener le mandat ne se trouve pas en situation de conflit d'intérêts;

Vu l'analyse effectuée par la Direction principale de l'encadrement des structures de marché des qualifications et compétences du personnel de EY pour évaluer le modèle de risque financier de la CDS et produire les constats, conclusions et recommandations;

Vu la recommandation du surintendant des marchés de valeurs d'approuver la demande du fait qu'elle respecte l'exigence prévue au sous-paragraphe c) du paragraphe 29.2 de la décision n° 2012-PDG-0142 et qu'elle n'est pas contraire à l'intérêt public;

En conséquence :

L'Autorité convient du choix du cabinet de services professionnels EY à titre de partie qualifiée indépendante pour évaluer le modèle de risque financier de la CDS et produire le rapport prévu au sous-paragraphe c) du paragraphe 29.2 de la décision n° 2012-PDG-0142.

Fait le 14 décembre 2016.

Louis Morisset  
Président-directeur général